

<u>0Le centre de loisirs : Comment ça marche ?</u>

<u>La fonction du centre de loisirs</u> : Le centre de loisirs n'est pas une garderie, ni une crèche, ni un service placement. C'est un lieu d'accueil pour les enfants de 3 à 17 ans qui offre des activités de loisirs diversifiées (apprendre, découvrir, se dépenser, explorer, créer, inventer, sortir…), le tout dans un cadre convivial où la sécurité (affective, morale et physique) de chaque enfant est assurée.

Il nous parait aujourd'hui important que tous les acteurs du centre prennent conscience de leurs responsabilités afin que l'accueil de loisirs fonctionne au mieux. Voici donc un petit mode d'emploi :

<u>L'inscription</u> : Le centre fonctionne toutes les petites vacances (excepté à Noël) et au mois de juillet. Il est nécessaire de faire la démarche d'inscription en venant retirer une feuille de renseignements à compléter (adresse des parents, identité de l'enfant, dates de présence, quotient familial, recommandations médicales…). Les inscriptions sont possibles 15 jours avant le premier jour du centre, ce qui vous laisse de temps de venir vous présenter à l'accueil de la structure. En fonction du nombre d'enfants inscrits, nous recrutons le nombre d'animateur nécessaire à un encadrement efficace. Le taux d'encadrement est défini par une norme réglementaire fixée par la D.R.D.J.S. (Direction régionale et départementale de la jeunesse et du sport). ***Nous nous réservons donc le droit pour des parents qui n'ont pas fait la démarche d'inscription dans le délai imparti de refuser l'enfant car nous pourrions mettre en danger la sécurité de tous les enfants en étant hors loi et ainsi être civilement, moralement et pénalement en faute.***

<u>Les horaires du centre</u> : Le centre ouvre ses portes entre 9h00 et 17h00, vous avez donc la possibilité d'amener votre enfant à partir de 8h55 jusqu'à 9h20 et le soir de venir le récupérer entre 17h00 et 17h10.

<u>La garderie du matin et du soir</u> : Il est possible de mettre vos enfants en garderie le matin dès 8h30 et le soir de 17h10 à 18h00. ***Toute famille qui dépose son enfant le matin entre 8h30 et 8h50 ou qui vient récupérer son enfant après 17h10 se verra donc facturer une garderie.***

<u>Le service restauration</u> : Le service restauration fonctionne lors des petites et grandes vacances scolaires. La commande des repas est effectuée trois jours

avant le début du centre (le vendredi à 12h00 pour un centre qui commence le lundi), toute demande de restauration passée ce délai ne sera pas pris en compte. ***Devant l'abus de certains parents, le pique-nique ne sera plus autorisé (à l'exception des mercredis récréatifs***) lors du centre de loisirs. Là encore, il est important de prendre conscience de l'utilité de faire la démarche d'inscription en temps et en heure. ***Tout repas commandé sera facturé aux familles même si l'enfant n'était pas présent.***

L'absence des enfants : Il nous parait respectueux, courtois vis-à-vis de l'équipe du centre et surtout pour une question d'organisation d'appeler le centre au **03.20.41.02.18** pour nous prévenir de toute absence.

Le paiement du centre : Pour une question d'organisation et d'efficacité, ***il est plus facile de vous présenter spontanément à chaque fin de semaine*** aux horaires d'accueil du centre qui sont affichées sur la porte du bureau (pendant les vacances les horaires sont différents des horaires habituels) pour payer le centre de l'enfant. J'adresse une lettre de rappel aux parents qui ont oublié de venir régler. Sans nouvelles de leur part, le trésor public prend le relais pour recouvrir le paiement, l'enfant n'étant plus accepté au centre. Il est possible d'établir une attestation de paiement sur demande.

Notre objectif est de permettre aux enfants de vivre dans un centre de loisirs qui réponde pleinement aux attentes des parents : un lieu éducatif qui favorise le développement de la socialisation des enfants en continuité avec les autres acteurs de l'éducation.
Un enfant passera de bonnes vacances, si toutes les démarches administratives sont effectuées comme il se doit : Inscription et paiement dans les délais, communication avec les différents acteurs qui font fonctionner le centre, respect des horaires.

N'hésitez pas à vous présenter à l'accueil du centre de loisirs pour une inscription, un renseignement aux horaires suivants :

Mardi, jeudi, vendredi : 9h-12h ; 14h-19h
Mercredi, samedi : 9h-12h.
Téléphone : 03.20.41.02.18.